

Monsieur Olivier Véran  
Ministre des Solidarités  
et de la Santé  
14 Avenue Duquesne  
75350 PARIS

Ploërmel, le 03 mai 2021

Objet : Accès à un traitement adapté du cancer du sein Triple négatif métastatique :  
le TRODELVY du laboratoire Gilead.

Monsieur le Ministre,

Alertés par de nombreuses femmes touchées par la maladie, je me permets d'attirer votre attention sur les évolutions récentes liées à la prise en charge des patientes atteintes du cancer du sein triple négatif en situation métastatique.

En effet, cette forme de cancer est particulièrement difficiles à traiter en raison du peu de solutions thérapeutiques existantes à ce jour, les patientes concernées ne pouvant bénéficier aujourd'hui d'un autre traitement que la chimiothérapie, au contraire des femmes souffrant de cancers dits « hormonaux dépendants » qui peuvent bénéficier de protocoles thérapeutiques beaucoup plus efficaces et qui limitent considérablement le risque de récives.

Toutefois, un espoir est né de la mise sur le marché d'un nouveau traitement commercialisé par le laboratoire Gilead, le TRODELVY, lequel a bénéficié d'une Autorisation temporaire d'utilisation (ATU) fin 2020. Il faut bien comprendre l'enjeu de santé publique de ce traitement : ce sont 11 000 femmes qui sont touchées par le cancer du sein triple négatif chaque année, le plus souvent très jeunes, et dont 30% vont récidiver dans les trois ans avec des métastases - soit 1700 femmes et leurs familles touchées tous les ans. Leur pronostic vital est bien souvent engagé à court terme, sauf à ce qu'elles bénéficient de ce nouveau traitement, le TRODELVY, sans autre alternative thérapeutique efficace contre leur forme de cancer.

Après avoir obtenu de haute lutte cette Autorisation temporaire d'utilisation (ATU), il apparaît que le laboratoire Gilead n'aurait pas la capacité de livrer les traitements nécessaires et annonce une possible livraison en décembre 2021.

Comment comprendre qu'aujourd'hui, alors que ce traitement est accessible dans d'autres pays comme les États-Unis, l'Australie, le Royaume-Uni... et même des pays de l'Union européenne - notamment en Allemagne où seules peuvent aller se faire soigner les patientes qui ont les moyens de payer ce traitement valant plusieurs dizaines de milliers d'euros - que notre pays ne mette pas en œuvre tous les moyens possibles pour enjoindre le laboratoire à produire plus rapidement le TRODELVY ?



Paul MOLAC  
Député du Morbihan  
Conseiller Régional de Bretagne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Le constat est clair : en 2021, alors qu'un traitement existe, qu'il est autorisé et qu'il a fait ses preuves dans l'amélioration des chances de survie des patientes atteintes de cancer du sein triple négatif, la France n'offre comme perspective à ces femmes malades qu'une fin de vie en soins palliatifs. Cette situation n'est pas tolérable et génère une rupture d'égalité manifeste entre les patientes qui ont des moyens financiers et, la grande majorité, qui se voient, avec leurs proches, dans l'obligation de trouver des moyens financiers pour se soigner en union Européenne (l'Allemagne, notamment, fournit ce traitement non remboursé). Car, concrètement, chaque jour, ce sont de nouvelles cagnottes solidaires qui se mettent en place pour récolter les 100 000 euros nécessaires dans l'espoir de guérir.

C'est pourquoi, je sollicite votre bienveillance afin que soit trouvée en urgence un moyen, au niveau national, de conduire le laboratoire Gilead à augmenter sa production de TRODELVY en vue d'assurer, dans les plus brefs délais, un approvisionnement des hôpitaux français et ainsi permettre à l'ensemble des patientes concernées de bénéficier de l'ATU accordée à ce médicament porteur d'espoir. C'est effectivement le seul espoir de survie pour la grande majorité des femmes atteintes par cette forme grave du cancer du sein.

En espérant avoir retenu votre attention, et dans l'espoir qu'une issue positive soit urgemment trouvée à ce problème majeur de santé publique, et dans l'attente de vous lire, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

*Avec mes meilleurs sentiments*

Paul MOLAC